

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU JURA

REGISTRE

**DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LOUVATANGE**

**SEANCE DU 24 février 2023**

**Nombre :**

- de conseillers en exercice : 7  
- de membres présents : 6  
- de votants : 6

**Date de convocation :**

17/02/2023

**Date d'affichage :**

01/03/2023

**N° de délibération :**

001-2023

L'an deux mil vingt trois, le vingt quatre février à 18h00, le Conseil Municipal de Louvatange, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de mairie, sous la présidence de M. Gérôme FASSETNET, Maire.

**Présents :** Gérôme FASSETNET, Valérie BIDAL, Olivier GUILLEMIN, Martial MATZ, Valérie POCARD, Nicolas VUILLEMENOT

**Absent excusé :** Mickaël REBILLET

**Secrétaire de séance :** Olivier GUILLEMIN

**Objet : Ouverture de crédits en investissement**

Après avoir fait un bref rappel des conditions permettant de régler les dépenses de fonctionnement (à hauteur du budget primitif (BP) de N-1) et des dépenses d'investissement (dans la limite du quart du BP N-1 après ouverture de crédits), permettant de mandater les factures engagées avant le vote du budget, Monsieur le Maire propose la délibération suivante :

Compte	Libellé	Montant
21318	Autres bâtiments publics	7 000.00 €
2151	Réseaux de voirie	5 000.00 €
2315	Installation, matériel et outillage technique	5 000.00 €

Le Conseil Municipal, après avoir échangé sur le sujet, à l'unanimité :  
- approuve l'ouverture des crédits telle que proposée.

Fait et délibéré, les jour, mois et an

*Pour extrait conforme*

*Le secrétaire de séance,  
Olivier GUILLEMIN*

*Le Maire,  
Gérôme FASSETNET*

